

Budget 2027

de la Fédération suisse de gymnastique



coop

CONCORDIA

OCHSNER
SPORT

Platin Partner

stv-fsg.ch

Table des matières

1. Explication des modifications depuis la CDA d'automne	1
Situation initiale.....	1
Mise en œuvre dans le budget 2027.....	1
Conséquences pour le budget à l'intention de l'AD	1
2. Commentaire relatif au budget 2027	3
3. Budget 2027 - Comptes d'exploitation prévisionnels	4
4. Annexe aux comptes d'exploitation prévisionnels 2027.....	5
5. Comparaison des chiffres brut et net des budgets des divisions	12



1. Explication des modifications depuis la CDA d'automne

Situation initiale

Lors de la CDA d'automne du 5 septembre 2026, le budget 2027 a été examiné avec les associations membres. Dans le cadre de ces discussions, diverses adaptations par rapport au projet de budget présenté ont été décidées ou définies comme directives pour la suite des travaux.

Les décisions suivantes concernant le budget 2027 ont notamment été prises lors de la CDA d'automne :

- L'introduction prévue de frais d'inscription pour les personnes participant à la formation des juges ne doit pas être mise en œuvre comme proposé.
- Le renoncement prévu à l'organisation de camps de jeunesse au niveau de la FSG ne doit pas non plus être mis en œuvre.
- Parallèlement, il a été clairement demandé de présenter à l'Assemblée des délégués 2026 un budget 2027 équilibré.

Ces décisions et directives ont fait apparaître, par rapport à l'état du budget présenté lors de la CDA d'automne, un écart d'environ CHF 260'000 qui restait à combler.

Mise en œuvre dans le budget 2027

Sur cette base, la direction a procédé à un nouvel examen global du budget et a élaboré des possibilités permettant de combler l'écart constaté. Le Comité central a examiné et approuvé les adaptations correspondantes.

L'écart est réduit par des mesures portant à la fois sur les recettes et sur les dépenses.

Du côté des recettes, des recettes supplémentaires sont prises en compte. Elles peuvent désormais être raisonnablement attendues sur la base de l'évaluation, entre-temps connue, du nouveau modèle de promotion des fédérations à partir de 2027. Ces informations n'étaient pas encore disponibles au moment de l'élaboration du budget pour la CDA d'automne.

Du côté des dépenses, des réductions supplémentaires ont été effectuées. Elles concernent notamment :

- des réductions supplémentaires des mesures publicitaires ;
- le renoncement à certains projets de développement ou leur report, notamment dans le domaine J+S ;
- des réductions des frais de licence ;
- une réduction forfaitaire des frais de personnel de CHF 85'000.

La mise en œuvre concrète de la réduction des frais de personnel sera décidée au plus tard au 1er trimestre 2027. Il conviendra notamment de tenir compte des discussions à venir sur la structure organisationnelle ainsi que des travaux portant sur les axes prioritaires, les priorités et les éventuels renoncements à des prestations dans le cadre de la planification financière 2028-2032. Les associations membres seront également associées à ces travaux.

Cette démarche permet d'éviter d'anticiper, par une décision individuelle à court terme, les discussions à venir sur le futur portefeuille de prestations, les priorités et l'orientation organisationnelle. L'objectif financier est en revanche contraignant : la réduction des frais de personnel de CHF 85'000 est intégralement prise en compte dans le budget 2027.

Conséquences pour le budget à l'intention de l'AD

Les adaptations effectuées permettent de mettre en œuvre dans le budget 2027 les décisions et directives issues de la CDA d'automne.

Un budget 2027 équilibré est ainsi présenté à l'Assemblée des délégués. Par rapport à l'état du budget présenté lors de la CDA d'automne, le projet comprend notamment :



la mise en œuvre des décisions concernant la formation des juges et les camps de jeunesse, l'actualisation des recettes sur la base du modèle de promotion désormais connu, de nouvelles réductions des charges d'exploitation ainsi qu'une réduction forfaitaire des frais de personnel.

La mise en œuvre concrète de ce dernier poste sera définie au plus tard au 1er trimestre 2027, en tenant compte de la poursuite des travaux sur la structure organisationnelle et de la planification financière 2028-2032.

Salutations sportives

Schweizerischer Turnverband



Fabio Corti
Président central



Claudia Nessler
Coordination en co-direction a.i.



Kurt Hunziker
Chef des finances et services

2. Commentaire relatif au budget 2027

Assumer ensemble nos responsabilités – Stabilisation financière et mise en place des nouvelles structures d'affiliation

Avec la mise en place des nouvelles structures d'affiliation à compter du 1er janvier 2027, la Fédération suisse de gymnastique pose les bases essentielles d'un développement financier et organisationnel durable. Les catégories de membres et les cotisations adoptées lors de l'Assemblée des délégués de 2025 constituent le fondement d'un financement durable de la fédération et de ses prestations.

L'élaboration du budget 2027 a donné lieu à d'intenses discussions au sein du Comité central, de la direction et avec les associations membres dans le cadre de la CDA d'automne des associations. Après ces années de pandémie, marquées par d'importantes pertes de membres, des investissements et des dépenses supplémentaires ont dû être engagés pour regagner du terrain. Au terme de cette phase post-Covid, il s'agissait, au moyen de mesures ciblées, d'assurer la stabilité financière de la fédération à long terme et de préserver son capital.

Le présent budget tient donc compte de diverses mesures financières structurelles. Parmi celles-ci figurent notamment le passage du magazine de la fédération « Gymlive » du format papier au format numérique, ainsi que des réductions de personnel et de dépenses. Parallèlement, certains projets ont été reportés et il a été renoncé à renforcer les effectifs.

Malgré la pression toujours élevée sur les coûts, une grande importance a été accordée au maintien des missions essentielles de la fédération dans les domaines de la promotion du sport, de la formation, de la relève et du sport d'élite. Parallèlement, le nouveau modèle de promotion des fédérations ouvre des perspectives supplémentaires pour le financement futur de la fédération.

Le budget total pour l'année 2027, y compris les comptes de commissions, s'élève à environ 26,4 millions de francs et est équilibré avec un excédent de recettes de 678 francs. L'augmentation du chiffre d'affaires d'environ 4,5 millions de francs s'explique par la participation de plus de 3'600 membres de la FSG à la Gymnaestrada mondiale, qui a lieu tous les quatre ans et se tiendra du 11 au 17 juillet 2027 à Lisbonne.

Exposé des motifs et proposition

Le budget 2027 jette les bases d'un développement financier durable de la Fédération suisse de gymnastique. Il associe la mise en œuvre des nouvelles structures d'affiliation à des mesures financières ciblées, tout en permettant le maintien des principales prestations de la fédération.

Le Comité central propose à l'Assemblée des délégués du 24 novembre 2026 à Eschenbach SG d'approuver un budget 2027 équilibré avec un excédent de recettes de 678 francs.

As-tu des questions sur le contenu ou souhaites-tu obtenir des informations plus détaillées sur le budget 2027 ?
Le responsable du service Finances & Services se tient à ta disposition.

Fédération suisse de gymnastique



Fabio Corti
Président central



Claudia Nessier
Coordination en co-direction a.i.



Kurt Hunziker
Chef des finances et services

3. Budget 2027 - Compte d'exploitation prévisionnel

Compte d'exploitation	Détails Annexe	Budget 2027	%	Budget 2026	%	Comptes 2025	%
Donations reçues	2.1	51'500	0.3	40'000	0.2	52'074	0.3
<i>dont affectées</i>		41'500	0.2	37'000	0.2	24'099	0.1
<i>dont libres</i>		10'000	0.1	3'000	0.0	27'975	0.1
Contributions du secteur public	2.2	3'109'730	18.1	3'330'303	19.0	4'601'577	24.5
Cotisations des membres	2.3	9'925'363	57.8	9'332'500	53.2	9'076'649	48.3
Recettes des livraisons et prestations	2.4	4'082'134	23.8	4'853'537	27.6	5'059'123	26.9
Produit d'exploitation		17'168'727	100	17'556'340	100	18'789'423	100
Contributions et donations versées (charges de salaires inclus, sect. 2.6-2.8)	2.5-2.8	10'622'207	61.6	11'007'983	60.7	11'216'033	57.8
Charges de personnel administration	2.9	3'396'401	19.7	3'630'311	20.0	3'634'847	18.7
Dépenses en matériel	2.10	2'516'820	14.6	2'866'587	15.8	3'956'677	20.4
Amortissements	2.11	720'621	4.2	632'470	3.5	594'655	3.1
Charges d'exploitation		17'256'049	100	18'137'351	100	19'402'212	100
Résultat d'exploitation		-87'322	-0.5	-581'011	-3.3	-612'789	-3.3
Résultat financier	2.12	59'500	0.3	79'950	0.5	88'239	0.5
Résultat grandes manifestations / projets	2.13	-	-	-	-	-89'602	-0.5
Résultat exceptionnel	2.14	16'500	0.1	-1'000	-0.0	23'220	0.1
Résultat hors exploitation	2.15	8'000	0.0	20'000	0.1	17'096	0.1
Résultat avant variation du capital des fonds		-3'322	-0.0	-482'061	-2.7	-573'836	-3.1
Variation du capital des fonds	2.16	4'000	0.0	4'000	0.0	4'060	0.0
RESULTAT ANNUEL		678	0.0	-478'061	-2.7	-569'776	-3.0



4. Annexe du compte d'exploitation prévisionnel 2027

	Budget 2027	%	Budget 2026	%	Compte 2025	%
2.1-2.4 Produit d'exploitation	17'168'727	100	17'556'340	100	18'789'423	100
2.1 Subventions perçues	51'500	0.3	40'000	0.2	52'074	0.3
dont affectées	41'500	0.2	37'000	0.2	24'099	0.1
dont libres	10'000	0.1	3'000	0.0	27'975	0.1
2.2 Contributions du secteur public	3'109'730	18.1	3'330'303	19.0	4'601'577	24.5
Swiss Olympic, Cotisation office fédéral du sport	595'000	3.5	688'750	3.9	585'000	3.1
Swiss Olympic, subv. Office fédéral du sport envers des tiers	-15'000	-0.1	-68'999	-0.4	-15'000	-0.1
Swiss Olympic, Fondation suisse pour l'encouragement du sport	1'192'075	6.9	1'198'500	6.8	1'307'201	7.0
Swiss Olympic, Fondation suisse pour l'encouragement du sport des tiers	-2'500	-0.0	-2'500	-0.0	-2'500	-0.0
Swiss Olympic, Confédération promotion relève	1'167'526	6.8	1'228'500	7.0	1'167'399	6.2
Swiss Olympic, Conféd. Prom. relève env. des tiers	-862'281	-5.0	-880'000	-5.0	-883'400	-4.7
Swiss Olympic, projets divers	15'000	0.1	18'000	0.1	8'100	0.0
Swiss Olympic, projets divers envers des tiers	-	-	-	-	-	-
Confédération, formation des cadres J + S	550'000	3.2	510'000	2.9	514'665	2.7
Confédération, Cours J+S	243'030	1.4	292'700	1.7	176'500	0.9
Confédération, Cours J+S envers des tiers	-144'500	-0.8	-179'500	-1.0	-108'000	-0.6
Confédération, Camps J+S	140'880	0.8	249'072	1.4	138'732	0.7
Confédération, Camps J+S envers des tiers	-	-	-115'000	-0.7	-	-
Confédération, Indemnités coaches J+S	8'500	0.0	8'300	0.0	13'327	0.1
Confédération, esa Cotisations sport des adultes	47'500	0.3	57'750	0.3	35'400	0.2
Conf., esa Cot. sport des adultes env. des tiers	-9'500	-0.1	-9'250	-0.1	-5'000	-0.0
Aides financières Confédération art. 7 para. 2 KJFG	130'200	0.8	177'000	1.0	118'202	0.6
Aides financières Confédération art. 9 KJFG	-	-	-	-	4'260	0.0
Confédération/cantons, Subventions divers	53'800	0.3	156'980	0.9	106'754	0.6
Conféd., mesures de stabilisation COVID-19 sport	-	-	-	-	1'439'937	7.7
2.3 Cotisations des membres	9'925'363	57.8	9'332'500	53.2	9'076'649	48.3
Cotisations des membres adultes travaillants	-	-	6'528'560	37.2	6'345'495	33.8
Cotisations des membres adultes standard	3'122'478	18.2	-	-	-	-
Cotisations des membres adultes light	2'992'975	17.4	-	-	-	-
Cotisations des membres inclusion	6'900	0.0	4'880	0.0	3'940	0.0
Membres avec licence d'une autre féd. de sport	-	-	48'900	0.3	47'787	0.3
Cotisations des membres enfants et jeunes	3'310'260	19.3	2'288'310	13.0	2'199'542	11.7
Contributions sport de performance	404'750	2.4	394'950	2.2	402'885	2.1
Cotisation du cadre	88'000	0.5	66'900	0.4	77'000	0.4

2.2 Subventions des pouvoirs publiques

Le nouveau modèle de promotion des fédérations de Swiss Olympic entrera en vigueur le 1er janvier 2027. Celui-ci accorde aux fédérations une plus grande flexibilité dans l'utilisation des contributions et repose sur un nouveau système d'évaluation. Une phase de transition est prévue pour les années 2027 et 2028. Pendant cette période, les **contributions accordées aux fédérations** seront maintenues au moins au niveau actuel. Dans le cadre de l'évaluation pilote pour 2027, une augmentation des recettes provenant de la promotion des fédérations de CHF 79'075.- a été confirmée à la FSG. Celle-ci est incluse dans le budget 2027. Au total, les recettes de **Swiss Olympic** diminuent toutefois d'environ CHF 92'000.-, car les financements de projets consacrés à « inclusion », ainsi qu'au projet de sciences du sport « Functional Screening » prendront fin au 31 décembre 2026.

À compter du 1er janvier 2027, une nouvelle période contractuelle avec la **Confédération** débutera pour la **formation des cadres J+S**. Pour 5 des 10 sports J+S, la FSG bénéficiera d'une enveloppe forfaitaire majorée de CHF 10'000.-. Le montant total des subventions pourra ainsi être porté à CHF 550'000.-. Il est toutefois également prévu que des tâches supplémentaires soient confiées à la FSG avec l'introduction d'un nouvel outil d'évaluation et d'assurance qualité dans le programme Jeunesse + Sport.

2.3 Cotisations des membres

Conformément au règlement d'affiliation, approuvé lors de l'assemblée générale de 2025, de nouvelles structures d'affiliation seront mises en place au niveau de la FSG à compter du 1er janvier 2027. Le nombre de membres au 31 mars 2026 a servi de base de calcul. Conformément au nouveau modèle d'affiliation, 35 % des membres ont été rattachés à la nouvelle catégorie « Adultes Standard » et 65 % à la catégorie « Adultes Light » (sans participation aux compétitions).

Les effectifs suivants et les cotisations correspondantes ont été inscrits au budget 2027 et soumis à l'AD pour approbation:

Membres adultes Standard (dès 17 ans)	CHF 62.- x 50'363 membres
Membres adultes Light - sans participation aux compétitions (dès 17 ans)	CHF 32.- x 93'530 membres
Enfants et jeunes (jusqu'à 16 ans)	CHF 20.- x 165'513 membres
Membres avec un handicap reconnu - adultes	CHF 20.- x 311 membres
Membres avec un handicap reconnu - jeunesse	CHF 10.- x 68 membres
Adultes non travaillants, donateurs et membres d'honneur non travaillant	CHF -.- x 60'807 membres

Le Comité central est chargé de fixer le montant de la redevance du sport de performance et de la cotisation du cadre. La redevance sur le sport de performance reste inchangée à CHF 175.-. Les contributions pour les cadres ont été budgétisées comme suit : cadres nationaux M : CHF 700.- (T4) et CHF 500.- (T2-T3).



4. Annexe du compte d'exploitation prévisionnel 2027

	Budget 2027	%	Budget 2026	%	Compte 2025	%
2.4 Produits perçus des livraisons et prestations	4'082'134	23.8	4'853'537	27.6	5'059'123	26.9
Produits publicitaires	1'800'019	10.5	2'536'309	14.4	1'824'448	9.7
Produits des manifestations	488'040	2.8	490'710	2.8	563'677	3.0
Produits provenant de la form. Continue	655'825	3.8	743'568	4.2	541'261	2.9
Produits merchandising/documentation de la formation	33'200	0.2	70'300	0.4	221'044	1.2
Produits d'exploitation divers	1'105'050	6.4	1'012'650	5.8	1'908'693	10.2
Prestations de service	84'800		100'900		386'642	
Location de matériel	30'000		30'000		16'672	
Participations des athlètes/fonctionnaires	132'100		144'000		176'348	
Primes d'assurances	285'500		300'000		413'945	
Gymnastique de démonstration/Primes	-		-		14'245	
Produits de leasing et de licences	450'000		330'000		508'186	
Frais de relance	4'500		3'000		2'871	
Amendes	450		250		112'936	
Abonnements aux publications de l'association et aux revues	-		5'500		630	
Diverses recettes	117'700		99'000		276'219	

2.4 Produits perçus des livraisons et prestations

Les **recettes publicitaires** ont été budgétisées à hauteur de 1,8 million de francs suisses, conformément à la proposition soumise par l'association thurgovienne de gymnastique lors de la CDA de printemps 2026. Seules sont prises en compte les prestations de sponsoring et de publicité existantes, en cours ou déjà convenues par contrat. Les recettes supplémentaires attendues ne sont inscrites au budget que si elles peuvent être chiffrées de manière concrète et justifiées de manière suffisamment plausible. Cela garantit une planification des recettes prudente, réaliste et transparente.

À l'occasion des discussions budgétaires lors de la CDA d'automne, il a été décidé de continuer à proposer gratuitement la formation des juges. Les recettes initialement budgétées provenant des frais d'inscription correspondants ont donc été à nouveau supprimées. Il a également été décidé de continuer à proposer des camps de jeunesse au niveau de la FSG, de sorte que les frais d'inscription correspondants restent inclus dans le budget 2027. Ainsi, les **recettes issues de la formation de base et de la formation continue** proviennent de l'offre de cours existante.

Divers produits d'exploitation

La rubrique **Prestation de services** comprenait en 2025 des contributions ponctuelles de la Caisse d'assurance sportive (CAS) destinées à la mise à jour vers Business Central, à la refonte du site web, au développement de la nouvelle identité visuelle ainsi qu'au renforcement de la cybersécurité.



4. Annexe du compte d'exploitation prévisionnel 2027

	Budget 2027	%	Budget 2026	%	Compte 2025	%
2.5 Contributions et donations versées (2.6-2.8) charges de salaires inclus, sect. 2.6 - 2.8	10'622'207		11'007'983		11'216'033	
2.6 Charges sectorielles sport d'élite	4'090'732	100	4'042'719	100	4'132'682	100
CM / CE sport d'élite	382'668	9.4	275'336	6.8	424'029	10.3
Frais de déplacement	96'400	2.4	42'750	1.1	47'658	1.2
Hébergement	93'340	2.3	74'600	1.8	98'378	2.4
Repas	32'210	0.8	31'630	0.8	12'974	0.3
Taggelder: Indemnités	27'440	0.7	8'500	0.2	23'195	0.6
dont primes de résultat (y compris charges sociales)	112'328	2.7	90'315	2.2	199'633	4.8
Contributions aux organisateurs, frais d'inscription	4'350	0.1	13'541	0.3	3'058	0.1
Tenues vestimentaires et équipement des athlètes	13'000	0.3	10'000	0.2	28'919	0.7
Divers	3'600	0.1	4'000	0.1	10'214	0.2
Compétitions sport d'élite	221'122	5.4	216'440	5.4	286'812	6.9
dont primes de résultat (y compris charges sociales)	-	0.0	-	0.0	14'492	0.4
Entraînement sport d'élite	332'100	8.1	312'650	7.7	302'315	7.4
Entraîneurs/techniciens sport d'élite	1'099'630	26.9	1'079'532	26.7	1'030'168	24.8
dont charges salariales (y compris charges sociales)	1'046'054	25.6	1'021'996	25.3	1'030'168	24.9
Gestion sectorielle sport d'élite	800'191	19.6	811'121	20.1	880'825	21.3
dont charges salariales (y compris charges sociales)	711'747	17.4	757'853	18.7	791'297	19.1
Médecine sportive sport d'élite	326'358	8.0	406'296	10.1	363'724	8.8
dont charges salariales (y compris charges sociales)	125'058	3.1	124'996	3.1	112'761	2.7
Projets sport d'élite	928'663	22.7	941'344	23.3	844'809	20.4
dont frais de voyage	77'000	1.9	77'000	1.9	66'503	1.6
dont hébergement/familles d'accueil	96'000	2.3	96'000	2.4	76'284	1.8
dont repas	70'000	1.7	70'000	1.7	64'830	1.6
dont frais de personnel (y compris charges sociales)	660'663	16.2	674'344	16.7	617'433	14.9
dont formation continue des athlètes	25'000	0.6	24'000	0.6	19'759	0.5

2.5 Cotisations et subventions versées - Explications sur les dépenses de branche

Les cotisations et subventions versées se répartissent en trois catégories principales :

2.6 Dépenses de branche sport d'élite / 2.7 Dépenses de branche sport de performance de la relève/ 2.8 Dépenses de branche sport de masse

Ces rubriques présentent les dépenses « sportives » directement imputables. La plupart des rubriques devraient être explicites au vu de leur intitulé. La rubrique « Gestion sectorielle » nécessite toutefois une explication particulière. Elle comprend notamment les frais liés aux réunions, aux entretiens, aux délégations et aux conférences, ainsi que, le cas échéant, les frais de personnel liés aux services administratifs et de secrétariat.

Les charges de personnel sont affectées directement aux postes 2.6 à 2.8.

2.6 Sport d'élite

Dans la catégorie **Championnats du monde/d'Europe** du sport d'élite, les épreuves de qualification dans les disciplines olympiques pour Los Angeles 2028 auront lieu en 2027. Les contrats actuels de l'équipe d'entraîneurs et des athlètes ne prévoient plus de prime distincte pour la qualification olympique.

Les coûts liés à l'**entraînement en sport d'élite** continuent d'inclure des dépenses plus élevées pendant la rénovation de la salle du jubilé à Macolin. L'Office fédéral du sport table actuellement sur une durée de travaux s'étendant jusqu'à fin mai 2027, soit quatre mois de plus que prévu initialement. Les travaux ont débuté en juin 2025. Pendant cette période, c'est la nouvelle salle de gymnastique artistique du CISINE à Bienne qui sera utilisée. Les surcoûts liés à cette utilisation provisoire sont à la charge de la FSG et se répercutent dans cette catégorie.

Les coûts liés à la **médecine du sport d'élite** ont augmenté en 2026 en raison du projet « Functional Screening » mené en collaboration avec le Hub Sportsinnovation de Swiss Olympic. Ce projet a été presque entièrement financé par des fonds externes.

Les **charges de personnel des projets de sport d'élite** comprennent les prestations fournies aux athlètes des cadres nationaux.



4. Annexe du compte d'exploitation prévisionnel 2027

	Budget 2027	%	Budget 2026	%	Compte 2025	%
2.7 Charges sectorielles sport de performance de la relève	2'568'861	100	2'662'636	100	2'354'159	100
Juniors CMJ/CEJ	74'500	2.9	112'500	4.2	64'652	2.7
dont primes de résultat (y compris charges sociales)	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Compétition espoir	220'520	8.6	166'200	6.2	209'662	8.9
Entraînement espoir	1'615'700	62.9	1'660'650	62.4	1'490'887	63.3
Frais de déplacement	28'500	1.1	37'750	1.4	28'026	1.2
Hébergement	133'000	5.2	129'000	4.8	95'097	4.0
Repas	87'700	3.4	92'500	3.5	63'546	2.7
Indemnités	36'300	1.4	58'900	2.2	2'586	0.1
dont charges salariales (y compris charges sociales)	-	0.0	-	0.0	31	0.0
Location d'installations, de salles, etc.	17'700	0.7	27'000	1.0	14'793	0.6
Contributions aux organisateurs, frais d'inscription	2'500	0.1	5'500	0.2	5'959	0.3
dont paiements aux centres de performance & régionaux	1'310'000	51.0	1'310'000	49.2	1'278'430	54.3
Divers	-	0.0	-	0.0	2'419	0.1
Entraîneurs/techniciens espoir	616'641	24.0	672'486	25.3	570'513	24.2
Frais de déplacement	84'000	3.3	81'000	3.0	69'932	3.0
Indemnités	-	0.0	-	0.0	-	0.0
dont charges salariales (y compris charges sociales)	532'641	20.7	576'986	21.7	497'001	21.1
Formation initiale et continue	-	0.0	-	0.0	2'500	0.1
Divers	-	0.0	14'500	0.5	-	0.0
Gestion sectorielle espoir	-	0.0	5'800	0.2	1'014	0.0
Médecine sportive espoir	34'500	1.3	32'000	1.2	17'431	0.7
Projets jeunesse	7'000	0.3	13'000	0.5	-	0.0

Entraîneurs et techniciens de la relève

Le poste à 50 % d'entraîneur de détection M11 prévu en 2026 en gymnastique artistique féminine, qui n'est actuellement pas pourvu pour des raisons budgétaires, a été supprimé pour 2027. Il en va de même pour le poste à 20 % d'entraîneur de la relève en trampoline.

	Budget 2027	%	Budget 2026	%	Compte 2025	%
2.8 Charges sectorielles sport de masse	3'962'614	100	4'302'628	100	4'729'192	100
Compétitions	280'189	7.1	312'632	7.3	471'882	10.0
Training	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Formation	1'251'486	31.6	1'136'528	26.4	1'167'178	24.7
Cours de cadre	8'400	0.2	24'750	0.6	5'903	0.1
Cours central	51'030	1.3	55'800	1.3	52'174	1.1
Cours de moniteurs/-trices	93'440	2.4	78'003	1.8	109'078	2.3
Cours de perfectionnement	276'035	7.0	181'663	4.2	185'767	3.9
Cours de juge	390'736	9.9	385'415	9.1	478'995	10.1
Cours spécifiques	40'090	1.0	75'375	1.8	28'398	0.6
Camps jeunesse	391'755	9.9	335'522	7.9	306'863	6.5
Gestion sectorielle	2'290'689	57.8	2'412'135	56.1	2'468'608	52.2
Ventilation des charges de personnel (prestations sociales incl.)	1'992'434	50.3	2'089'105	48.6	2'231'750	47.2
Projets	140'250	3.5	441'333	10.3	621'524	13.1

Formation

La numérisation de la **formation des juges** progresse avec succès. D'une part, la numérisation nécessite davantage de temps pour permettre la réalisation des économies prévues ; d'autre part, le nombre de juges en formation ne cesse d'augmenter. C'est pourquoi le poste budgétaire « Formation des juges » reste au même niveau, afin de garantir la qualité et la progression de la formation.

Projets

Jusqu'aux comptes annuels de 2025 inclus, les projets de revitalisation de la division Formation y figuraient. Le budget 2026 comprenait principalement les coûts liés aux événements autofinancés, tels que l'Eurogym et le Golden Age Gym Festival, ainsi que les coûts liés aux offres établies du Coop Mixihit ou -Kituhit de la division Encouragement du sport. Parmi les autres projets prévus pour 2027 figurent le perfectionnement du planificateur d'entraînement basé sur l'IA et l'extension du programme CONCORDIA Fitiva.



4. Annexe du compte d'exploitation prévisionnel 2027

	Budget 2027	%	Budget 2026	%	Compte 2025	%
2.9 Charges de personnel dans les domaines admin.	3'396'401	100	3'630'311	100	3'634'847	100
Salaires	2'715'829	80.0	2'880'283	79.3	2'930'285	80.6
Honoraires & indemnités des tiers	74'666	2.2	89'000	2.5	125'080	3.4
Modification provision vacances et heures supplémentaires	-	-	-	-	-5'000	-0.1
Charges assurances sociales	442'856	13.0	463'478	12.8	458'667	12.6
Autres frais de personnel	163'050	4.8	197'550	5.4	125'815	3.5
2.10 Dépenses en matériel	2'516'820	100	2'866'587	100	3'956'677	100
Frais de déplacement	208'990	8.3	186'090	6.5	151'372	3.8
Frais de représentation	82'100	3.3	79'150	2.8	84'670	2.1
Frais publicitaires	265'600	10.6	327'800	11.4	789'871	20.0
Charges promotionnelles / pour matériel de formation	10'000	0.4	22'000	0.8	37'440	0.9
Organe de l'association	73'000	2.9	369'500	12.9	334'718	8.5
Tenue	315'986	12.6	302'900	10.6	458'278	11.6
Charges immobilières et locatives	158'732	6.3	159'222	5.6	159'436	4.0
Charges administratives	117'830	4.7	151'020	5.3	142'168	3.6
Développement fédération, Frais juridiques et de conseil	63'500	2.5	83'000	2.9	80'345	2.0
Assurances de choses, taxes et cotisations	174'650	6.9	156'550	5.5	149'761	3.8
Licences et entretien	807'077	32.1	786'495	27.4	746'787	18.9
TED-Conseils et développements	186'895	7.4	194'360	6.8	735'118	18.6
Coûts d'entretien	39'220	1.6	33'600	1.2	38'014	1.0
Leasing / Loyer	13'240	0.5	14'900	0.5	48'699	1.2
2.11 Amortissements	720'621	100	632'470	100	594'655	100
Amortissements du matériel informatique TED	39'020	5.4	46'370	7.3	43'353	7.3
Amortissements du mobilier et de l'équipement	25'900	3.6	27'300	4.3	27'209	4.6
Am. des machines de bureau et des systèmes de com.	72'114	10.0	72'700	11.5	74'295	12.5
Amortissements des véhicules	18'377	2.6	12'000	1.9	1'920	0.3
Am. des appareils sportifs et accessoires	45'500	6.3	37'000	5.9	65'212	11.0
Amortissements des immeubles à usage commercial et de bureau	7'500	1.0	7'500	1.2	7'279	1.2
Am. des immobilisations incorporelles	512'210	71.2	429'600	67.9	375'387	63.1

2.9 Charges de personnel dans les domaines administratifs

Les charges de personnel des services administratifs comprennent les salaires des départements Marketing, Communication et Sponsoring, Finances et Services, ainsi que Développement de la fédération, sans oublier la direction stratégique et opérationnelle, y compris le département Éthique et Droit. Les salaires des divisions techniques de gymnastique - Mission olympique, Encouragement du sport et Formation - sont directement imputés aux secteurs Sport d'élite, Sport de performance de la relève et Sport de masse.

Les réductions suivantes ont été effectuées dans ce domaine : secrétariat (-20 %), assistance à la direction (-20 %), traductions (-20 %), logistique marketing (-20 %), spécialiste en marketing (-100 %), spécialiste en communication (-80 %), traduction FR Gymlive (-20 %). De plus, il a été renoncé à une augmentation de 40 % dans le domaine des finances.

En 2027, les charges de personnel seront budgétisées avec une compensation du renchérissement de 0,5 % au maximum.

2.10 Dépenses en matériel

Les **Frais de déplacement** et **de représentation** totalisent près de CHF 40'000.-, destinés à assurer la présence, la participation et la représentation de la FSG lors de la Gymnaestrada 2027 à Lisbonne.

Au titre des **Frais de communication**, à partir de 2027, les quatre numéros du magazine de gymnastique Gymlive seront publiés au format numérique plutôt qu'en version imprimée. Cela permettra de réaliser une économie de CHF 273'000.- par rapport au budget 2026. Le passage à l'édition numérique nécessite un investissement ponctuel de CHF 50'000.-.

Les **coûts liés aux licences et à la maintenance** augmentent constamment. Cela s'explique par la migration continue des programmes vers le cloud, encouragée par les fournisseurs. Si cela permet de réduire les coûts d'investissement, les coûts annuels liés aux licences et à la maintenance s'en trouvent toutefois augmentés.

2.11 Amortissements

Le poste Immobilisations incorporelles comprend principalement les amortissements liés aux deux programmes FSG-Contest et Business Central.



4. Annexe du compte d'exploitation prévisionnel 2027

	Budget 2027	%	Budget 2026	%	Compte 2025	%
2.12 Résultat financier	59'500	100	79'950	100	88'239	100
Charges financières	17'500		20'050		35'337	
Charges des titres (incl. perte de change)	16'500		16'500		27'670	
Intérêts bancaires et postaux (charges)	-		2'500		2'783	
Intérêts sur les prêts	-		-		2'211	
Pertes de change (monnaies étrangères)	-		-		1'553	
Frais bancaires et postaux	1'000		1'050		1'120	
Produits financiers	77'000		100'000		123'576	
Produit des titres	77'000		100'000		121'811	
Intérêts des comptes bancaires et postaux (produit)	-		-		785	
Gains de change (monnaies étrangères)	-		-		980	

En ce qui concerne les revenus des titres, nous continuons de tabler sur un rendement modéré pour les actifs librement disponibles de la FSG, qui sont détenus dans un portefeuille de titres conformément aux directives de placement de la FSG. Il ne faut pas s'attendre à des revenus sur les intérêts.

	Budget 2027	%	Budget 2026	%	Compte 2025	%
2.13 Résultat grandes manifestations / projets	-	100	-	100	-89'602	100
Produit grandes manifestation / projets	7'600'000		2'400'000		1'790'460	
Produit commission FFG	50'000		-		364'696	
Produit commission Gymnaestrada	7'200'000		200'000		71'152	
Produit commission Gymotion	200'000		1'300'000		1'261'464	
Produit Swiss Cup Zurich	150'000		900'000		93'148	
Charges grandes manifestations / projets	7'600'000		2'400'000		1'880'062	
Charges commission FFG	50'000		-		364'696	
Charges commission Gymnaestrada	7'200'000		200'000		71'152	
Charges commission Gymotion	200'000		1'300'000		1'351'066	
Charges Swiss Cup Zurich	150'000		900'000		93'148	

Afin de préserver les ressources, la Swiss Cup de Zurich - à l'instar de la Gymotion - n'aura désormais lieu que tous les deux ans.

La prochaine Swiss Cup de Zurich se tiendra donc en novembre 2028 et Gymotion en janvier 2028. La commission FFG 2031 lancera ses premières activités en 2027.

La Gymnaestrada se tiendra du 11 au 17 juillet 2027 à Lisbonne. La commission Gymnaestrada de la FSG est chargée d'organiser la délégation des quelque 3'600 participants suisses. La comptabilité autonome de la commission sera clôturée au 31 décembre 2027 en équilibre budgétaire.

Les phases de planification financière de ces manifestations ne coïncident pas avec le processus budgétaire relatif au budget global 2025 de la FSG. Il peut donc y avoir, selon la manifestation, des écarts entre le présent budget de la caisse centrale et les budgets individuels des commissions ou des manifestations.



4. Annexe du compte d'exploitation prévisionnel 2027

	Budget 2027		Budget 2026		Compte 2025	%
Résultat hors exploitation et exceptionnel	24'500	100	19'000	100	40'316	100
2.14 Résultat exceptionnel	16'500		-1'000		23'220	
Pertes sur débiteurs	-1'000		-1'000		-992	
Produits hors exploitation	17'500				24'212	
2.15 Résultat hors exploitation	8'000		20'000		17'096	
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	-		-		-50'343	
Amortissements et corrections exceptionnelles de la valeur	-		-		-814	
Pertes et créances exceptionnelles	-		-		-306	
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	-		-		11'317	
Utilisation des provisions constituées les années précédentes	-		-		48'500	
Remboursement TVA étrangère	8'000		20'000		8'169	
Gain sur vente d'actifs immobilisés	-		-		573	

Compte tenu des modalités de compensation des prestations entre la CAS et la FSG, aucune part des bénéfices n'est inscrite au budget en faveur de la FSG.

	Budget 2027	%	Budget 2026	%	Compte 2025	%
2.16 Résultat des fonds	4'000	100	4'000	100	4'060	100
Fond H.H. Bächli	4'000		4'000		4'060	
Utilisation/dissolution de fond H.H. Bächli	4'000		4'000		4'060	



5. Comparaison des chiffres brut et net des budgets des divisions

Composition brut Divisions	Budget 2027		Budget 2026		Compte 2025	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Direction stratégique	443'186.00	37'000.00	379'559	31'500	331'282	54'644
Direction opérationnelle	479'719.00	10'000.00	590'608	10'000	1'357'576	376'612
Division de la formation	2'425'097.00	1'377'955.00	2'638'487	1'558'143	3'244'997	2'016'553
Divison de l'encouragement du sport	10'710'250.00	9'288'470.00	5'666'904	4'276'087	5'185'939	3'952'473
Divison de la mission olympique	7'440'839.00	4'025'091.00	7'549'794	4'087'400	7'164'685	3'963'824
Division marketing, communication et sponsoring	2'431'080.00	1'885'231.00	2'827'571	2'214'639	3'629'854	2'633'874
Division des finances et services	1'655'233.00	9'609'313.00	1'670'653	9'089'350	1'638'479	8'985'056
Département du développement des associations	768'278.00	121'300.00	735'205	313'600	0	0
Total	26'353'682	26'354'360	22'058'780	21'580'719	22'552'812	21'983'036
Saldo	678		-478'061		-569'776	

Zusammenstellung netto	Budget 2027		Budget 2026		Compte 2025	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Direction stratégique	406'186		348'059		276'638	
Direction opérationnelle	469'719		580'608		980'964	
Division de la formation	1'047'142		1'080'344		1'228'444	
Divison de l'encouragement du sport	1'421'780		1'390'817		1'233'466	
Divison de la mission olympique	3'415'748		3'462'394		3'200'861	
Division marketing, communication et sponsoring	545'849		612'932		995'980	
Division des finances et services		7'954'080		7'418'697		7'346'577
Département du développement des associations	646'978		421'605			
Total	7'953'402	7'954'080	7'896'758	7'418'697	7'916'353	7'346'577
Saldo	678		-478'061		-569'776	

